

# Règles de transition Master en socioéconomie 2022-2023

## Dans le groupe des enseignements obligatoires (78 crédits) :

1. Si l'enseignement T405237 *Méthodes qualitatives avancées* n'est pas réussi et les crédits qui lui sont attachés ne sont pas acquis, les étudiant-es doivent suivre et réussir T409006 *Sources de données en sciences sociales*
2. Si l'enseignement T405237 *Méthodes qualitatives avancées* n'est pas réussi et les crédits qui lui sont attachés ne sont pas acquis, et si T409006 *Sources de données en sciences sociales* est réussi et les crédits qui lui sont attachés sont acquis, l'enseignement T409006 *Sources de données en sciences sociales* sera déplacé du groupe des **enseignements à choix de méthodes** dans le groupe des **enseignements obligatoires** et l'enseignement T405237 *Méthodes qualitatives avancées* sera déplacé du groupe des **enseignements obligatoires** dans le groupe des **enseignements à choix de méthodes**.

Ces règles de transitions ont été approuvées par le Collège des professeurs de la Faculté en date du 24 mai 2022 et par le Conseil participatif de la Faculté en date du 30 juin 2022.